

LIVRET D'ACCUEIL FUTURS 6^e



ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

TABLE DES MATIÈRES

MOT D'ACCUEIL DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	3
PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	3
LE PÔLE DE DIRECTION.....	3
LE PÔLE VIE SCOLAIRE	3
LES HORAIRES AU COLLEGE	4
D'ÉCOLIER A COLLEGIEN : LES NOUVEAUTÉS	6
LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION	7
LE SPORT AU COLLEGE : L'ASSOCIATION SPORTIVE	7
L'INFORMATIQUE AU COLLEGE	7
LE CATÉCHISME AU COLLEGE.....	8
PAI / PAP / PPS.....	8
QUELQUES LIENS UTILES.....	8

MOT D'ACCUEIL DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Laisse-moi tout d'abord te souhaiter la bienvenue au collègue ! Je sais que c'est un grand changement et avec mon équipe, nous sommes là pour que la transition se fasse au mieux.

Nous avons pour mission de te donner les moyens de devenir acteur de ta réussite, de te responsabiliser dans tes choix pour qu'ils soient judicieux et pour que tu comprennes les enjeux de l'orientation dans un environnement en perpétuel mouvement. Nous t'encourageons à ouvrir sur le monde un regard curieux et à ouvrir sur les autres un regard empreint de respect dans l'esprit de l'Évangile. Chaque jeune est unique ! A ce titre, nous t'aiderons individuellement afin que tu réussisses tout ce que tu entreprendras, à découvrir tes propres talents de manière à ce que tu puisses construire ta vie d'adulte.

Bonne route,

M. VELA,
Chef d'Établissement du Collège

PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Notre établissement est un collège catholique. A ce titre, nous organisons l'enseignement autour d'un projet éducatif qui s'inspire des valeurs de l'Évangile. Ces valeurs universelles d'humanisme et de Foi prennent notamment et prioritairement en compte la relation à l'autre par l'accueil, le respect, l'écoute, la tolérance et l'acceptation des différences, la solidarité et l'entraide. Par ailleurs, en tant qu'établissement catholique, notre collège est un lieu de cheminement pour les personnes qui y vivent. Ainsi, nous nous devons de témoigner et de proposer, aussi bien implicitement qu'explicitement, notre chemin de Foi, dans le respect de la liberté d'opinion et de conviction religieuse de chacun. La Pastorale au Collège se vit au quotidien dès le sourire des surveillants au portail le matin. Puis tout au long de la journée, de la semaine, du mois, de l'année, nous sommes invités à poser des actes qui engagent notre Foi et notre conviction.

LE PÔLE DE DIRECTION

Le Chef d'Établissement : M. VELA : C'est le Directeur du collège et il porte le titre de Chef d'Établissement : il est responsable du bon fonctionnement des lieux. Il travaille avec ses adjoints sur tous les projets du collège. Ensemble ils forment ce que l'on appelle le Conseil de Direction.

La Directrice Adjointe : Mme MILTGEN : C'est la responsable pédagogique du collège. Elle s'occupe de la mise en place et du suivi des PAP. Elle coordonne les équipes enseignantes et les projets pédagogiques.

Le Cadre Éducatif, CPE : M. MORENO : C'est le responsable de la vie scolaire. Il est en charge de tous les temps hors classe, des PAI et de la discipline générale. Il est assisté par des éducateurs qui animent le bureau de la Vie Scolaire.

LE PÔLE VIE SCOLAIRE

C'est le **service** qui s'occupe de tout ce qui concerne la **vie quotidienne** des enfants en **dehors** des heures de **classe**. Il est sous la **responsabilité de M. MORENO** et est géré par les Éducateurs de Vie Scolaire.

Leur rôle consiste à assurer un contact permanent avec les élèves. Ils sont des interlocuteurs privilégiés en cas de problème.

Si tu es **absent**, tes parents devront **avertir** ce service soit par téléphone soit par Ecole Directe. Dès le matin, l'équipe de vie scolaire accueille les élèves dans la cour. Ceux qui doivent apporter le billet d'absence et faire remplir leur carnet peuvent le faire à ce moment-là. Ensuite, ils surveillent les permanences qui sont des **moments de travail**, à chaque heure de la journée.

Ils sont surtout présents lors de la demi-pension. Ils assurent le **passage, sécurisent** l'entrée du self et **veille** à calmer les **bousculades**. Ils sont aussi sur la cour pour les élèves qui ont déjà pris leur repas.

LES HORAIRES AU COLLEGE

Le **collège** ouvre ses **portes** à partir de **7h40** tous les matins. Cela veut dire que tes parents peuvent t'y déposer afin qu'ils puissent aller **travailler sans s'inquiéter que tu sois seul à la maison ou devant le collège**. Une journée de **cours commence** à **7h55**. A cette sonnerie tu devras aller te **mettre en rang** et l'enseignant vous mènera en classe. A **9h50**, c'est la **récréation**, tu pourras retrouver tes camarades pendant **15 minutes** jusqu'à **10h05** où tu devras te **mettre à nouveau en rang** pour **continuer ta journée** de cours. A **11h55**, c'est enfin l'heure du **repas** ! Ton après-midi **commence** à **13h25** puis une nouvelle **récréation** de **15h20** à **15h35**.

Ton **Emploi du Temps** te donnera les informations essentielles pour que tu saches à **quelle heure tu commences** et à quelle heure tu **termines** ta journée.

Ne t'inquiète pas, ton Emploi du Temps final avec toutes les informations te sera distribué à la rentrée.

L'ENTRÉE EN 6e

Tu vas passer de l'école élémentaire au collège. C'est une étape importante de ta vie de jeune adolescent(e).

Ce qui va changer :

Tu étais au **primaire**, tu rentres maintenant au **collège**. Dans la cour, les élèves se retrouvent pour les **récréations**. Les **Éducateurs de Vie Scolaire**, le **Cadre Educatif – CPE** et tous les autres adultes de l'établissement sont là pour t'aider, et t'écouter si tu en as besoin.

La **salle de classe** changera selon les matières. Il faudra donc veiller à te repérer. En plus des salles de classe, tu devras apprendre à **retrouver facilement** les endroits où tu vas aller tous les jours comme **la cantine**, **les toilettes**, **le gymnase** pour les cours d'EPS, **Le bureau du CPE et de la directrice adjointe**, **le secrétariat** pour des documents administratifs, le **Bureau de la Vie Scolaire** si tu arrives en retard et pour justifier tes absences, le **CDI** (Centre de Documentation et d'Information) où une documentaliste t'apprendra à chercher des documents, à les trier, à trouver des livres ou des revues pour répondre à une recherche qu'un professeur t'aura donnée.

Tu n'auras plus un seul maître mais **un professeur par matière**. Chaque soir, il faudra donc veiller à faire ton cartable pour ne rien oublier.

Lorsque tu n'auras pas cours (professeur absent par exemple ou un "trou" dans ton emploi du temps) tu devras aller dans une salle spéciale qu'on appelle la **salle de permanence** où tu devras y faire tes devoirs. Un **Éducateur** est là pour maintenir le calme et t'aider éventuellement.

Ce que tu dois retenir :

Le collège est avant tout **un lieu de travail**. A ce titre, les élèves devront tout mettre en œuvre pour réussir leur scolarité. Il y a un temps pour tout : **un temps pour travailler, un temps pour s'amuser**. Ne confonds pas les deux.

Nous sommes exigeants sur les tenues vestimentaires qui doivent être conformes. Tu ne devras pas porter de jeans déchirés, des hauts laissant apparaître les épaules, de même pour les coupes de cheveux excessives.

L'utilisation du **téléphone portable** est strictement interdite dans le collège.

La violence sous toutes ses formes n'est pas tolérable et des sanctions pourront être appliquées.

Il faudra lire le Règlement Intérieur du collège pour avoir toutes les informations nécessaires.

LE JOUR DE LA RENTRÉE

Ce dont tu auras besoin :

- Un agenda, un cahier de brouillon et une trousse complète.

Ce que tu vas faire :

En arrivant, la direction te présentera les objectifs de l'année et appellera les élèves selon les **listes de classes**. Tu sauras alors dans quelle **classe** tu es. Tu seras accueilli par **ton Professeur Principal**. Ne sois pas trop déçu(e) si tu n'es plus avec ton ou ta camarade, vous pourrez vous retrouver à la récréation et en plus, tu t'en feras beaucoup d'autres !

Au cours de la matinée, ton **Carnet de Correspondance** te sera distribué et tu auras **ton Emploi du Temps** : pour chaque heure de la journée, ton professeur te précisera dans quelle **matière** tu auras cours, le **nom de l'enseignant**, et la **salle** où se déroulera le cours.

Tu devras **TOUJOURS** avoir ton **Carnet de Correspondance** dans ton cartable : il sera ta "carte d'identité scolaire". Les professeurs peuvent y écrire des informations pour tes parents et tes parents peuvent aussi y écrire pour poser des questions ou demander un rendez-vous avec un professeur.

Pour certaines heures de cours la classe est divisée en groupes. Note bien à quel **groupe** tu appartiens car l'emploi du temps n'est pas le même pour chaque groupe.

Enfin ton professeur te distribuera **des documents administratifs** que tu donneras à tes parents pour qu'ils les remplissent afin de les ramener le plus vite possible.

Tu recevras des **manuels scolaires**, que tu devras recouvrir rapidement pour ne pas les abîmer. Si tu as eu un livre avec des pages déchirées ou s'il manque le CD, signale-le immédiatement à ton professeur principal. Ils devront être rendus à la fin de l'année dans l'état où tu les as eus. Toute dégradation sera facturée à ta famille.

Le collège est un petit monde de plusieurs centaines de personnes. Pour que tout se passe bien, que tous arrivent à travailler ensemble, il y a des règles à respecter. Dans ton Carnet de Correspondance il y a donc **le Règlement Intérieur du Collège** : c'est un long texte qui explique ce que tu **PEUX FAIRE** et ce que tu **DOIS FAIRE** ou **NE PAS FAIRE** dans l'établissement. Tu le liras avec ton professeur principal le jour de la pré-rentrée, il te l'expliquera et tu devras le signer et tes parents aussi.

Conclusion :

Surtout ne t'inquiète pas si tu as des petits soucis les premiers jours ! N'oublie pas que les adultes qui travaillent au collège, ton professeur principal, les autres professeurs, le Cadre Educatif – CPE, les Personnels d'éducation sont tous rentrés un jour en 6^e. Ils savent que c'est un moment un peu délicat dans la vie d'un écolier et sont là pour t'aider !

D'ÉCOLIER A COLLEGIEN : LES NOUVEAUTÉS

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Il assure la **liaison** entre les différents professeurs de la classe. Il leur parle de ton **travail**, de ton **attitude** et leur fait part **d'événements** particuliers de ta vie ayant une influence sur ton **comportement**. Il assure aussi les contacts avec ta famille et veille à la bonne entente de la classe. Il veille à t'apprendre les **méthodes** du travail personnel que tu dois fournir régulièrement.

En 6ème, le professeur principal œuvre pour que les **nouveaux élèves** s'approprient au plus vite le collège. Il est à l'écoute de la classe et de chaque élève. Le Professeur Principal est à **l'écoute** des Délégués de Classe et les **aide** à jouer pleinement leur rôle, il prépare en **collaboration** avec la **direction** les interventions des élèves au Conseil de Classe.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

C'est un carnet qu'il faut **toujours** avoir sur soi. C'est une **carte d'identité d'élève**. Il faudra mettre une **photo** et le **garder propre** sans le personnaliser car c'est un **document officiel**. Il faudra le faire **signer à tes parents** régulièrement.

POURQUOI ?

Il contient tous les renseignements utiles au collège sur l'élève ;

Il indique à la famille le nom des professeurs, et d'autres renseignements ...

La partie communication sert à communiquer aux parents des informations urgentes (Absences de professeurs, modifications de l'emploi du temps, etc.) ;

Les régimes de demi-pension et les autorisations de d'entrées et/ou de sorties régulières y figurent aussi.

LES DELEGUES DE CLASSE

Au Collège, il existe des délégués élèves qui sont élus dans chaque classe par leurs camarades. A la question « A quoi servez-vous ? », les élèves délégués pourraient répondre :

« Nous représentons la classe, nous **transmettons** à nos camarades des informations et nous préparons le conseil de classe où nous **assistons**. Nous pouvons aussi donner des **indications** utiles aux professeurs sur la **situation** de tel ou tel camarade. En cas de problème, nous cherchons des **solutions** avec les adultes du collège ». Attention, ils ne sont pas les **chefs** de la classe, ils sont vos **représentants**.

LE CONSEIL DE CLASSE

Il se tient à la fin de chaque trimestre pour **analyser** le **travail** et le **comportement** de chaque élève. Voici les personnes qui y **assistent** :

- Le Chef d'Établissement
- La Directrice Adjointe
- Le Cadre Educatif
- Le professeur principal et les professeurs de la classe
- Les délégués parents
- Les délégués élèves

A la fin de chaque trimestre, après le conseil, les parents reçoivent via ÉcoleDirecte le bulletin trimestriel où sont inscrites les moyennes de leur enfant ainsi que les différentes appréciations des professeurs.

L'EMPLOI DU TEMPS

Outre l'emploi du temps qui te sera communiqué et expliqué, un calendrier avec de nouvelles informations sera donné : au collège, les semaines de cours sont définies en deux catégories : **semaine A** et **semaine B**. Il faut donc que tu fasses attention lors de la préparation du cartable, les cours peuvent changer d'une semaine à l'autre.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Au collège, on le nomme plutôt par ses initiales : C.D.I, c'est plus pratique !
Mme PINCZON DU SEL est la professeure-documentaliste qui gère le C.D.I.

QU'EST-CE QUE LE C.D.I ?

C'est un lieu important comprenant plusieurs espaces : coins lecture, espaces de travail, espace informatique ; le C.D.I regroupe un grand nombre de documents et de matériels de toute nature, qui peuvent t'aider à travailler, à te cultiver ou même à te distraire : livres de classe, romans, dictionnaires, encyclopédies, revues, bandes dessinées, documentaires.

QUELLES REGLES DOIT-ON OBSERVER AU C.D.I ?

Le CDI est un lieu propice à l'autonomie mais des règles de vie doivent être respectées afin de garantir le bien-être et le respect de tous. Pour respecter le calme dont chacun a besoin pour se livrer à l'activité choisie, tu dois éviter le bavardage et les déplacements inutiles.

Une des règles d'or du CDI est donc de chuchoter ! Tu dois également te comporter calmement en essayant d'être le plus silencieux possible.

Sur tes heures d'études, tu peux demander à un surveillant d'aller au C.D.I si tu as une recherche ou un devoir nécessitant des recherches. L'emploi du Temps est affiché sur la porte du C.D.I.

LE SPORT AU COLLEGE : L'ASSOCIATION SPORTIVE

En plus des cours d'Éducation Physique et Sportive qui figurent à l'emploi du temps, tu peux participer à de nombreuses activités sportives qui sont organisées par l'Association Sportive (A.S.) en consultant le panneau d'information situé devant le bureau de la Vie Scolaire. En 2022/2023, y étaient proposées la natation, le basketball et le tennis de table.

Si tu es intéressé(e), rapproche-toi de ton professeur d'E.P.S, il te donnera toutes les informations.

L'Association Sportive du Collège a deux objectifs principaux :

- 1) Préparer les élèves volontaires aux diverses compétitions organisées dans le cadre de l'*U.G.S.E.L.*
- 2) Permettre aux élèves qui le souhaitent de découvrir et de se perfectionner dans une activité sportive.

Si la compétition n'est pas forcément l'aspect le plus important, **l'engagement** à l'Association Sportive implique une participation régulière aux entraînements et aux rencontres proposées.

L'INFORMATIQUE AU COLLEGE

A l'heure du numérique, l'informatique fait partie intégrante des savoir-faire utilisés au collège, mais aussi la mission du collège de te préparer à en faire une bonne utilisation. Une tablette te sera confiée en début d'année, tu devras en prendre soin ! C'est ton outil de travail au même titre que tes cahiers de leçons et ta trousse. Lorsqu'un enseignant te demandera de l'amener, il faudra le faire et tu penseras à la charger !

Le collège possède également un chariot de tablettes destinés à la pratique informatique qui peut être utilisée pour tous les cours selon le besoin des enseignements. Toutes les salles de classe sont également équipées de vidéo projecteurs.

LE PASTORALE AU COLLEGE

Le collège Saint Bruno La Salle est un collège Catholique, et à ce titre, chaque élève participera à une heure de Pastorale inscrite à l'emploi du temps.

Pendant cette heure, les enfants « apprennent » des valeurs. La foi n'est bien sûr pas un savoir théorique que l'on évalue comme à l'école !

La Pastorale permet de proposer aux enfants les valeurs de l'Évangile mais aussi de rencontrer d'autres croyants. C'est l'occasion pour eux d'aborder des questions existentielles, qui touchent à leur quotidien. Parfois, ils sont invités à participer à une célébration et à prier ensemble. Des rassemblements avec les familles et tous les paroissiens sont proposés. L'administration pastorale les accompagne dans leurs découvertes, les écoute, lance le débat, répond à leurs questions, et les initie à la prière de l'Église.

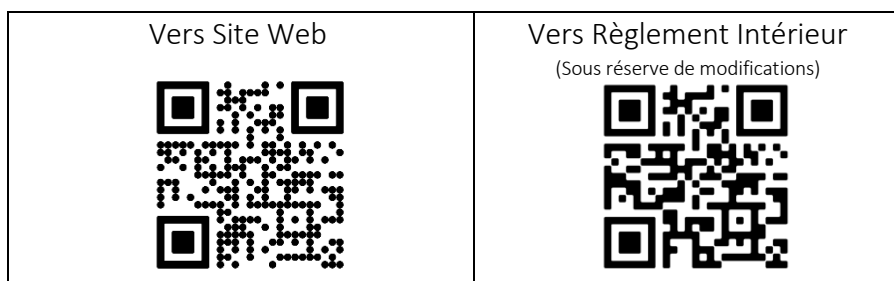
PAI / PAP / PPS

Tu bénéficies d'**aménagement scolaires** liés à un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) ou un **PAP** (Projet d'Accueil Personnalisé), tes parents devront se rapprocher de Mme MILTGEN ou Mme PITHON.

Tu bénéficies d'**aménagement liés à un problème médical** : **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé), tes parents devront se rapprocher M. MORENO.

QUELQUES LIENS UTILES

A scanner grâce à une application gratuite compatible avec les QR CODE.



Si tu as d'autres questions, tes parents peuvent contacter M. MORENO par mail à cpe@lasalle13.com.

Bonnes vacances et rendez-vous à la pré-rentrée en forme !